



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Comité Technique d'Etablissement - 18 fév. 2016

Représentants du personnel :

Cfdt: Stéphane Poulnois (EST), Patrick Fourmigué (MED) +CGT+FO+UNSA

Direction Générale : le DG, la SG-DRH, ses deux adjointes et leurs expert(e)s.
Elise Kamuhanda et Stéphanie Vidal (Service du Dialogue Social) assurent le secrétariat.

Déclaration liminaire **Cfdt:** voir en fin du compte-rendu

Réponses du Directeur Général (DG) :

« **Qui veut la mort du Cerema ?** » Pour lui, cette question n'a pas été posée par le Président du CA, mais rajoutée en intertitre par le journaliste de la Gazette des Communes qui l'a interviewé.

« **Prix du Cerema** » : ce n'est pas un gadget de « com » comme le disent certains, mais une vraie reconnaissance du travail d'équipes du Cerema.

La vidéo «CeremaCafé-épisode1» : lien <http://intra.cerema.i2//spip.php?article1233>. Le DG indique qu'elle a été vue et validée en CODIR Cerema, qu'il était hésitant mais qu'il en assume la responsabilité. Le Siège a bien fait appel à un cabinet extérieur, pour un coût de 10 000 € environ.

CST Conseil Scientifique et Technique : la Ministre S.Royal n'a toujours pas désigné le Président de cette instance. Le DG a donc prévu une réunion informelle des représentants du personnel dans cette instance (6 titulaires et 6 suppléants), élus sur listes syndicales le 4 décembre 2014. Elle se tiendra le 10 mars 2016.

Vos représentants **Cfdt:** au CST :

Pierre Charbonnier (DTER Est – Strasbourg) et Florian Greffier (DTER Ouest – Angers).

Télétravail : la SG-DRH reste en attente de l'arrêté. La **Cfdt:** insiste sur sa demande d'engager rapidement la réflexion pour ne pas prendre de retard et prétexter ensuite un report à 2018 !

Points liminaires

- Désignation du secrétaire-adjoint¹ de séance : Bruno Piel
- Validation des procès-verbaux des CTE du 17/11, du 26/11 et du 17/12/2015.

1 - DEBAT SUR LES SUITES A DONNER AU « BAROMETRE » 2015

Cfdt: beaucoup d'agents ont le sentiment que leurs expressions dans le « Baromètre » ne se traduisent pas par des suites concrètes. Cela pourrait expliquer la baisse de presque 10% de la participation (le taux passe de 64 % à 59 %).

Le DG met en avant les opinions majoritairement positives² notamment sur la question « Ce projet stratégique est utile et important pour l'avenir du Cerema ».

¹ Le secrétaire-adjoint de séance est désigné à tour de rôle parmi les représentants du personnel. Il doit s'assurer que le procès-verbal rédigé par le secrétaire de séance (de l'administration) est conforme à ce qui a été dit. Le procès-verbal est soumis pour approbation lors de la séance suivante, sous réserve qu'il ait été préparé dans le délai « normal » de 1 mois.

² Remarque **Cfdt:** après vérification, le taux est de 55% (dont seulement 12% de tout à fait d'accord). En forte baisse par rapport au baromètre précédent (64%).

Cfdt: la mise en place de **GFD** a généré un travail supplémentaire pour les agents « supports ».

Le DG entend les critiques sur la « *lourdeur et la bureaucratie* ». Néanmoins, il estime que les outils comme **SIGMA** s'améliorent, mais il y a du travail encore à faire.

Le DG s'engage à revoir certaines questions du baromètre et d'y associer les représentants du personnel.

Le DG reconnaît la « *faiblesse de la communication interne* ». Le CODIR a réfléchi sur le sujet. Il est bien conscient que tout ne passe pas que par l'écrit...

Cfdt: ces maladresses de communication s'ajoutent à celles de la stratégie immobilière, de la déclinaison du projet stratégique dans les DT...

2 - L'APPRENTISSAGE AU CEREMA (pour avis)

Fanélie VIGNE (Siège/DRH) expose le sujet. Elle rappelle que la Fonction Publique a pris l'engagement de former 6 000 apprentis. C'est un contrat de droit privé.

Les apprentis ne sont pas comptabilisés dans le plafond d'emplois du Cerema. Attention, il ne s'agit pas d'un pré-recrutement pour des emplois au Cerema. Il faudra former nos maîtres d'apprentissage.

Le Siège a déjà consulté les Directions locales en janvier pour faire remonter des propositions, rechercher des organismes de formation (CFA locaux, les écoles d'ingénieurs et universités).

Le Cerema ouvrirait **15 postes d'apprentis**, du BEP/CAP au Bac+5, sur nos domaines de compétences. Les contrats seraient signés à l'automne 2016.

Cfdt: c'est la première fois que la DG évoque ce sujet dans les instances. La feuille recto-verso qui nous a été communiquée 8 jours avant n'apporte que des éléments généraux.

Les représentants du personnel ont donc posé toute une série de questions, sur le financement, la charge de travail pour les tuteurs et services RH, les conditions d'accueil...

La SG-DRH n'a pas été en mesure de donner des précisions suffisantes sur la nature, la qualification, la durée et la localisation des postes envisagés. Elle annonce un coût 200 k€ environ, à comparer aux 330 k€ pour les stagiaires.

Cfdt: demande sur quelle enveloppe sera pris cette somme de 200 k€ ? Réponse évasive.

Les représentants du personnel ont le sentiment d'être **mis devant le fait accompli** et demandent d'avoir plus d'informations en réponse à leurs questions.

Aussi, pour donner du temps au DG pour améliorer sa copie, ils décident de voter unanimement **CONTRE**, sachant qu'il devra reconvoquer un Comité Technique sur ce seul point, comme le prévoit le règlement intérieur.

Juste après le déjeuner, le DG nous signifie la **re-convocation** pour le **29 février de 12h à 13h et en visio !** Aura-t-on au moins quelques réponses à nos questions ?

3 - STRATEGIES IMMOBILIERE ET D'IMPLANTATION (pour débat)

Ces stratégies couvrent la période 2016-2020. Donc, au-delà, il n'y a aucune garantie sur le maintien des sites non impactés à ce jour par le présent document.

Remise en séance d'une **V0 « ajustée et complétée »**, envoyée le 18 matin aux membres du CA.

Le DG a annoncé sa transmission rapide aux agents. *Envoi concomitant avec ce compte-rendu.*

Quels « ajustements » ?

- page 3 : articulation avec les **SDIR**³, sur la demande du ministère
- page 11 : le seuil de 50 agents serait un engagement de maintenir le site à ce niveau, au moins jusqu'en 2020. Exemples cités : **St Quentin** et **Compiègne**.
- page 16 : **DTerEST**. Abandon du scénario du transfert complet de **Nancy** et **Metz** à Strasbourg. Engagement de l'étude d'un scénario alternatif, sur un site messin, en comparaison du scénario initial (transfert de Metz à Nancy), avec une **vraie étude d'impact**.
- page 20 : **DTerSO**. Etude à égalité des deux scénarii, **Saint Médard ↔ Bordeaux**, avec une **vraie étude d'impact**.

³ Schémas Directeurs Immobiliers Régionaux des services de l'Etat

Cfdt: interroge le DG sur :

- **Montpellier** : Le DG répond que sa position reste celle exprimée lors de sa visite, à savoir que, si évolution il y a, ce sera après débat au Conseil d'Administration du 24 février. Contrairement à Metz et Bordeaux, il s'agit pour Montpellier d'un positionnement politique de présence du Cerema dans un grande nouvelle région
- **Le Bourget**. Nous y avons tenu une réunion le 22 janvier dernier. Des pressions semblent s'exercer sur les agents pour aller à Trappes ou ailleurs, alors que le SPSI n'est pas encore approuvé par le CA. Le DTer IdF aurait-il des consignes du Siège ?

Une autre organisation syndicale intervient sur la situation des 3 « antennes » de la **DTecEMF** à Aix, Nantes et Bonneuil. La hiérarchie a mis en place un dispositif d'entretiens individuels, qui semble ne donner d'ouverture que sur des postes DTecEMF à Compiègne ou Brest. Le DG affirme découvrir cette démarche et va faire le point avec le directeur. Il rappelle que la DTecEMF travaille aussi sur un projet de réorganisation interne.

Le **DG** va faire un point avec les directeurs locaux sur les situations signalées par les organisations syndicales tant à la DTec EMF qu'à la DTer IdF.

ATTENTION ! La **Cfdt** rappelle que les agents des sites dont la fermeture est annoncée, ne pourront pas bénéficier de l'**indemnité de restructuration**, s'ils les quittent avant la sortie des textes ad hoc. De tels départs « anticipés » servent surtout l'administration, financièrement et « socialement ».

Le DG va présenter cette V0* pour débat au Conseil d'Administration du 24 février 2016.

Il espère obtenir l'approbation définitive au CA du 29 avril ou du 28 juin.

4 - EFFECTIFS (p.i.)

Situation des effectifs et des flux de personnels en 2015

Fabien BLAISE (/SG) présente des documents là aussi remis sur table en séance.

Entre déc. 2014 et 2015 : perte de 53 agents : -23 B ; -38 C ; -5 OPA mais un gain de +13 A.

La SG-DRH estime qu'il n'y a pas de plan caché de repyramidage entre les catégories A, B, C au Cerema.

La **Cfdt** vous livre ses propres tableaux de synthèse, avec un **point Zéro au 1^{er} janvier 2014**.

Direction	effectifs en ETP au...					variation 23 mois		Direction	var en %
	janv 2014	janv 2015	avr 2015	août 2015	déc 2015	en ETP	en %		
DTecEMF	175.3	169.1	167.4	165.6	168.4	-6.9	-4%	DTerMed	-6.8%
DTecITM	172.2	167.8	165.8	163.7	165.7	-6.5	-4%	DTerIdF	-6.1%
DTecTV	142.3	155.0	150.8	148.1	144.4	2.1	1%	DTerNP	-5.6%
DTerCE	460.8	450.2	446.2	448.7	445.4	-15.4	-3%	DTerOuest	-4.7%
DTerEst	259.4	260.4	257.3	253.2	253.3	-6.1	-2%	DTecEMF	-3.9%
DTerIdF	206.0	200.6	204.2	196.8	193.4	-12.6	-6%	DTecITM	-3.8%
DTerMed	347.6	329.0	328.0	327.6	323.9	-23.7	-7%	DTerCE	-3.3%
DTerNC	320.2	318.3	323.2	317.6	314.5	-5.7	-2%	DTerEst	-2.4%
DTerNP	256.3	248.5	246.8	243.8	242.0	-14.3	-6%	DTerSO	-2.2%
DTerOuest	323.7	320.9	319.5	313.6	308.6	-15.1	-5%	DTerNC	-1.8%
DTerSO	297.3	300.6	296.7	294.9	290.7	-6.6	-2%	DTecTV	1.5%
Siège	88.1	125.3	130.1	134.2	136.8	48.7	55%	Siège	55%

Cerema	effectifs en ETP au...					variation 23 mois	
	janv 2014	janv 2015	avr 2015	août 2015	déc 2015	en ETP	en %
A	1 057	1 067	1 064	1 074	1 081	24.1	2.3%
B	1 203	1 199	1 196	1 183	1 170	-32.3	-2.7%
C	631	622	621	600	583	-48.0	-7.6%
OPA	159	157	155	151	153	-5.9	-3.7%
Total	3 049	3 046	3 036	3 008	2 987	-62.1	-2.0%



Cfdt:
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les **2 987 ETP** correspondent à **3 084 agents** physiquement présents.

- **cycle de mobilité 2016-05** (prise de poste en mai 2016) : 67 entrées dans le Cerema mais 75 sorties, soit un solde négatif de -8 agents (-2A ; -9B ; +3 OPA)
- **contrats de courte durée de type « vacation »** : en 2015, 213 contrats ont été signés, pour une durée moyenne de 66 jours. Au total, cela représente l'équivalent de 44 emplois à temps plein (ETPT).
- **bilan des PM104 sortant Cerema**, suite à une vieille demande **Cfdt** pour un suivi de cet indicateur. Sur le cycle 2016-05, ont été déposés 139 PM104, dont 107 hors Cerema → 48 départs en mutation.

Cartographie des compétences collectives (p.i.)

Philippe VAUCHAUSSADE (Siège/D4P) présente très rapidement la démarche et le lancement de la campagne 2016. Son diaporama sera envoyé ultérieurement aux représentants du personnel.

Une expérimentation du logiciel COMETE a eu lieu dans deux sites (DTerNP-Sequedin et DTerSO-Bordeaux) auprès de 62 agents.

Démarche d'élaboration du COP (NON TRAITE faute de temps)

COP = contrat d'objectifs et de performance

(point reporté de la séance du 17/12/2015 et donc **re-reporté** à celle du 19 avril...)

Formation (p.i.) (NON TRAITE faute de temps)

- premier panorama de la formation au Cerema

(point **reporté** à la séance du 19 avril...)

- journée de sensibilisation managériale des encadrants

(point reporté de la séance du 17/12/2015 et donc **re-reporté** à celle du 19 avril...)

4. FONCTIONNEMENT DU CTE (p.i.)

CTE = Comité Technique d'Etablissement

- **bilan de fonctionnement 2015** : validé sans commentaire, **faute de temps !**

- **calendrier 2016 des réunions** : tableau remis en séance mais non commenté, **faute de temps !**

Vos représentants au Comité Technique d'Etablissement

Claude GUILLET	TSDD	DTer NC
Stéphane POULNOIS	TSDD	DTer EST
Patrick FOURMIGUE	ITPE	DTer MED
Sylvie DEYRIS	SACDD	DTer CE

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

Déclaration liminaire Cfdt:

En préambule, Monsieur le Directeur Général, un point de forme. Les représentants Cfdt ne se permettent pas de vous appeler « **BERNARD** ». Aussi, ils vous demandent de cesser de les appeler par leur **Prénom**. Cette relation dissymétrique ne nous convient pas. Nous ne sommes pas dans un séminaire de cadres dirigeants du Cerema, où prénom et tutoiement sont, paraît-il, la règle. Merci donc d'utiliser, **Monsieur** ou **Madame** et le **Nom de famille**. Chacun dans son rôle, avec ses prérogatives.

Ensuite, un point sur la **communication interne** au Cerema. Nous avons exprimé au CA de mars 2015 notre position sur les « *Prix du Cerema* », en employant l'adjectif « *infantilisant* » qui vous avait choqué. Choqués, beaucoup d'agents l'ont été, en visionnant la vidéo « *Cerema Café - épisode 1* » réalisée pour vos vœux. Nous aimerions bien savoir quelle « *boîte de com* » est l'auteur de ces saynètes et le prix payé pour assimiler les agents du Cerema à des adolescents attardés ! Nous souhaitons qu'un point sur la communication soit porté au débat d'un prochain Comité Technique d'Établissement, en disposant d'un bilan 2014-2015, tant quantitatif que qualitatif, pour dégager des perspectives plus en adéquation avec les attentes du personnel.

Le baromètre 2015 a montré une nette dégradation du ressenti des agents. Certes, la construction d'un nouvel établissement ne peut pas être un long fleuve tranquille, qui plus est dans le contexte de très forte rigueur budgétaire de notre champ ministériel. Ceci dit, au bout de deux années, on a bien du mal à trouver d'autre motif de satisfaction, que de se dire que ça aurait pu être pire, si on n'avait pas fusionné nos 11 centres pour créer le Cerema.

Comme l'a déclaré la Cfdt au Comité Technique Ministériel le 21 janvier, la situation alarmante du **budget et des effectifs** du Cerema contribue à accroître la morosité et l'inquiétude des agents, déjà fortes depuis la publication du rapport Berteaud, puis de la V0 de vos **stratégies immobilière et d'implantation**. Nombre d'agents et de cadres sont démotivés, désabusés, voire écœurés par l'écart entre les promesses initiales de la préfiguration du Cerema et la réalité de sa destruction progressive.

Nous partageons, sur le fond, le dernier écrit de nos collègues CGT-FO-UNSA, car il rejoint tout à fait les préoccupations que nous venons d'exprimer. Pour répondre à la question du président du Conseil d'Administration, nous ne voulons pas « *la mort du Cerema* » ! Nous aimerions bien soutenir un projet ambitieux pour notre établissement, mais dans les actes - pas que dans les paroles - et avec des moyens.

Le décret **télétravail** est enfin sorti. Nous espérons que ce sujet sera pris en compte de façon à le rendre opérationnel au Cerema début 2017.

Voilà... Quant aux huit points inscrits à l'ordre du jour, nous interviendrons au cours de leur examen, en espérant que les derniers ne passeront pas à la trappe, faute de temps.

Merci de votre écoute attentive et de votre compréhension.

